

AVIS DE CONCOURS

L'Administration des Douanes et Impôts Indirects organise le **25 Septembre 2011**, dans les villes de **Rabat, Casablanca, Marrakech, Oujda, et Tanger**, un concours pour le recrutement de **120** techniciens de **3^{ème}** grade dont 25% des postes mis en compétition seront réservés aux personnes ayant la qualité de résistante, de pupille de la nation, et ancien militaire ou combattant, et 7% aux personnes handicapées.

Conditions de participation au concours:

Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité marocaine ;
- âgés de 18 ans au moins et de 40 au plus à la date du concours, cette dernière limite d'âge pourra être prorogée d'une durée égale à celle des services antérieurs valables ou validables pour la retraite sans toutefois qu'elle puisse être reportée au-delà de 45 ans ;
- titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de la formation professionnelle , créés conformément au décret n°2.86.325, du 8 jourmada I 1407 (9 janvier 1987) portant statut général des établissements de la formation professionnelle ,tel qu'il a été modifié et complété , ou d'un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur , dans les spécialités suivantes : **informatique et comptabilité des entreprises ; finances-comptabilité - fiscalité ;informatique et gestion des entreprises ; finances - comptabilité ; comptabilité et gestion ,commerce internationale et gestion des entreprises.**

Composition du dossier :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite de participation au concours, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son numéro de téléphone, sa signature et précisant le centre du concours ;
- une copie certifiée conforme à l'originale du baccalauréat ou d'un diplôme reconnue équivalent ;
- une copie certifiée conforme à l'originale du diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnue équivalent, dans les spécialités sus mentionnées ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- 02 photos récentes portant le nom, prénom et n° de la CIN ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte « d'handicapé » pour les personnes handicapées ;
- trois (3) enveloppes (auto collant) portant le timbre réglementaire et l'adresse exacte du candidat.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être adressés obligatoirement par voie postale, selon la résidence du candidat à l'un des centres des concours dont les adresses sont indiquées ci-dessous et ce, au plus tard le **04 août 2011 (dernier délai)**, le cachet de la poste faisant foi. L'enveloppe contenant le dossier de candidature doit comporter la mention « **concours des techniciens** ».

Les candidats ayant la qualité de résistante doivent transmettre leurs dossiers par le biais du Haut Commissariat des Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, assortis d'une attestation justifiant leur qualité de résistante.

Les candidats ayant la qualité de pupille de la nation ou d'ancien militaire ou combattant doivent transmettre leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Oeuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité.

Les fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances doivent transmettre leurs dossiers de candidature par voie hiérarchique et ce, dans le délai précité.

Le concours comporte deux épreuves écrites (une dissertation en arabe portant sur un sujet d'ordre général (durée 2heures coefficient 2) et un QCM en français portant sur le domaine de spécialité exigé (durée 3heures coefficient 3)), et une épreuve orale (un entretien avec un jury dans le domaine de spécialité exigé et en culture générale (durée 20 min coefficient 3)).

Centres du concours

Centre d'examen	Préfectures et provinces	Adresses
Oujda	Oujda, Berkane Taourirt, Jerada , Figuig, Nador , El Houceima , Bouarafa et Driouch	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Nord Est, Beni Ensar <u>Nador.</u>
Rabat	Rabat, Salé, Salé El Jadida, Skhirat-Temara khémisset , Kenitra , Sidi Kacem , Sidi Slimane,Fès , Khénifra Ifrane, Errachidia, Boulmane, Meknès, El Hajeb, Taounate et Taza	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Centre, Immeuble la SAFT, rue Laos <u>Rabat</u>
Casablanca	Casablanca, Settat, El Jadida, Khouribga, Ben Slimane et Mohammedia	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects de Casablanca, 1place Mohammed V, angle BD Rachidi et Abderrahmane Sahraoui <u>Casablanca</u>
Tanger	Tetouan , Larache, Chefchaouen, Tanger, Asila et Fnidek El Madiak	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Nord Ouest, Bd El Kendi <u>Tanger</u>
Marrakech	Marrakech, El Haouz, Chichaoua, kalaa Essaraghna, Essaouira, Safi, Beni- Mellal, Azilal, Ouarzazate, Zagoura Agadir,Inzegane Ait Meloul ,Chtouka Ait Baha Tiznit, Taroudant, Laayoune Eddakhla, Smara, Boujdour, Guelmim, Tantan, Assa-Zag, Tata, Ousserd, Lagouira	Direction Régionale des Douanes et Impôts Indirects du Centre – Sud, Hay El Massira 3 Targa <u>Marrakech</u>